

# Auditis

---

Thierry Dumas  
Marie Savin  
Angélique Da Silva Ferret  
Jacques Brillouet

Experts-Comptables  
Commissaires aux comptes

**SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DU BTP DE SAONE ET LOIRE**

**810 Chemin des Luminaires  
71850 CHARNAY LES MACON**

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

AUDITIS

113 Rue des Grands Crus – CS 80001 – 71017 MACON CEDEX  
Tél. +33 (0)3 85 20.58.40  
contact@auditis.fr

Aux membres de l'association,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DU BTP DE SAONE ET LOIRE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu des incidences sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels..

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A MACON,

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,  
LE QUINZE JUIN.

  
AUDITIS  
représentée par Thierry DUMAS

Commissaire aux Comptes  
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes  
Rattaché à la CRCC de Dijon

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	58 005	56 228	1 777	804	973	121.02	
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains	25 829	14 226	11 603	10 888	715	6.56	
Constructions	297 005	262 691	34 314	29 603	4 711	15.91	
Installations techniques, matériel et outillage	123 536	118 578	4 958	4 428	531	11.99	
Autres immobilisations corporelles	341 177	267 539	73 638	87 214	-13 576	-15.57	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	171 505	1 739	169 766	164 176	5 590	3.40	
Créances rattachées à des participations	539 252		539 252	514 393	24 859	4.83	
Autres titres immobilisés	1 049 710		1 049 710	1 049 710			
Prêts							
Autres immobilisations financières	230		230	230			
<b>Total II</b>	<b>2 606 250</b>	<b>721 001</b>	<b>1 885 249</b>	<b>1 861 447</b>	<b>23 802</b>	<b>1.28</b>	
<b>Stocks et en cours</b>							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	2 800		2 800	103	2 697	NS	
<b>Créances (3)</b>							
Clients et comptes rattachés	577 866		577 866	556 409	21 457	3.86	
Autres créances	23 993		23 993	23 880	113	0.47	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	628 548		628 548	687 021	-58 473	-8.51	
Charges constatées d'avance (3)	55 936		55 936	50 445	5 492	10.89	
<b>Total III</b>	<b>1 289 144</b>		<b>1 289 144</b>	<b>1 317 858</b>	<b>-28 714</b>	<b>-2.18</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 895 394</b>	<b>721 001</b>	<b>3 174 393</b>	<b>3 179 305</b>	<b>-4 912</b>	<b>-0.15</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 849 582	2 784 870	64 712	2.32
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	46 110	64 712	-18 602	-28.75
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	2 895 692	2 849 582	46 110	1.62
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 083	102 311	-5 228	-5.11
	Dettes fiscales et sociales	176 480	203 574	-27 093	-13.31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		23 046	-23 046	-100.00	
Autres dettes	5 138	792	4 346	548.77	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	278 701	329 723	-51 022	-15.47
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 174 393	3 179 305	-4 912	-0.15

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

278 701

329 723

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	45 909		45 909	70 478		-24 569	-34.86
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	45 909		45 909	70 478		-24 569	-34.86
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 500	2 500			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 784	26 590		6 194	23.30
Autres produits			1 499 697	1 557 590		-57 893	-3.72
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 580 890	1 657 158		-76 268	-4.60
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			444 089	469 676		-25 587	-5.45
Impôts, taxes et versements assimilés			22 457	19 907		2 549	12.81
Salaires et traitements			650 073	671 531		-21 457	-3.20
Charges sociales			407 306	420 995		-13 690	-3.25
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 017	50 211		-9 193	-18.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			465	40		425	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 565 408	1 632 361		-66 953	-4.10
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			15 482	24 797		-9 314	-37.56
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			18 570	21 377		-2 807	-13.13
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**AUDITIS**  
société de  
Commissaires aux Comptes

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	6 289		6 702		-413	-6.16
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 627		13 828		799	5.78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 590		7 137		-1 547	-21.68
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>26 506</b>		<b>27 666</b>		<b>-1 160</b>	<b>-4.19</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>26 506</b>		<b>27 666</b>		<b>-1 160</b>	<b>-4.19</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>60 558</b>		<b>73 840</b>		<b>-13 282</b>	<b>-17.99</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 833		-8 833	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			<b>8 833</b>		<b>-8 833</b>	<b>-100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			44		-44	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			300		-300	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>			<b>344</b>		<b>-344</b>	<b>-100.00</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>			<b>8 489</b>		<b>-8 489</b>	<b>-100.00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	14 448		17 617		-3 169	-17.99
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 625 965</b>		<b>1 715 034</b>		<b>-89 069</b>	<b>-5.19</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 579 856</b>		<b>1 650 322</b>		<b>-70 467</b>	<b>-4.27</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>46 110</b>		<b>64 712</b>		<b>-18 602</b>	<b>-28.75</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

6 289

6 702

SAS FOGEX

**AUDITIS**  
Société de  
Commissaires aux Comptes

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	7
Dérogations	7
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Variation des fonds propres	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Créances immobilisées	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 174 393.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 580 889.74 Euros et dégagant un excédent de 46 109.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 constitue un événement de l'exercice (promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, prorogations successives jusqu'au 16 février 2021 par la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et jusqu'au 1er juin 2021 par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021).

Les incidences de la crise sanitaire liée au Covid-19 survenues sur les 10 derniers mois de l'exercice sont traduites dans les comptes clos au 31.12.2020. Les éléments les plus importants sont les suivants:

- sur l'exercice clos au 31/12/2020, l'activité a été réduite à hauteur de 30%
- l'association a eu recours à l'activité partielle au mois d'avril 2020.

A la date de clôture et pour l'arrêté, les méthodes comptables ont été maintenues. Néanmoins les budgets ont été actualisés et revus. Sur ces bases, les estimations significatives ont été maintenues.

La situation sanitaire et le contexte économique restent évolutifs. A la date d'arrêté des comptes, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A cette même date, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact précis à moyen ou long terme de la crise sur son patrimoine et sur sa situation financière.

Eu égard à sa situation à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause et un budget réactualisé a été voté.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire du COVID-19 pourrait s'accompagner sur le nouvel exercice comptable par l'intensification ou/et de nouvelles conséquences économiques et financières multiples pour l'association notamment au titre de ses activités et de ses ressources, pour ses clients, pour ses fournisseurs et pour ses partenaires.

L'association n'est pas en mesure, à la date d'élaboration d'arrêté des comptes annuels, d'évaluer l'étendue de ces nouvelles conséquences.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Dérogations**

Le plan comptable utilisé fait référence au plan comptable des Associations élaboré par le Conseil National de la Vie Associative (CNVA).

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	55 817		2 188
Terrains	24 843		986
Constructions sur sol propre	199 113		
Installations générales agencements aménagements des constructions	86 159		11 733
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	121 235		2 301
Installations générales agencements aménagements divers	93 213		7 563
Matériel de transport	99 196		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	154 093		9 600
<b>TOTAL</b>	777 852		32 183
Autres participations	685 898		24 859
Autres titres immobilisés	1 049 710		
Prêts, autres immobilisations financières	230		
<b>TOTAL</b>	1 735 839		24 859
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 569 509		59 229

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			58 005	58 005
<b>TOTAL</b>				
Terrains			25 829	25 829
Constructions sur sol propre			199 113	199 113
Installations générales agencements aménagements constr.			97 892	97 892
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			123 536	123 536
Installations générales agencements aménagements divers		-0	100 776	100 776
Matériel de transport			99 196	99 196
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		22 488	141 205	141 205
<b>TOTAL</b>		22 487	787 548	787 548
Autres participations			710 757	710 757
Autres titres immobilisés			1 049 710	1 049 710
Prêts, autres immobilisations financières			230	230
<b>TOTAL</b>			1 760 698	1 760 698
<b>TOTAL GENERAL</b>		22 487	2 606 250	2 606 250

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	55 013	1 215		56 228
Terrains	13 955	271		14 226
Constructions sur sol propre	185 319	2 376		187 695
Installations générales agencements aménagements constr.	70 351	4 646		74 997
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	116 808	1 770		118 578
Installations générales agencements aménagements divers	89 218	1 452		90 670
Matériel de transport	54 338	16 581		70 919
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	115 732	12 706	22 488	105 950
TOTAL	645 719	39 802	22 488	663 034
TOTAL GENERAL	700 732	41 017	22 488	719 262

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 215				
Terrains	271				
Constructions sur sol propre	2 376				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 646				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 770				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 452				
Matériel de transport	16 581				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 706				
TOTAL	39 802				
TOTAL GENERAL	41 017				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	7 329		5 590		1 739
TOTAL	7 329		5 590		1 739
TOTAL GENERAL	7 329		5 590		1 739
<b>Dont dotations et reprises financières</b>			5 590		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	539 252	-0	539 252
Autres immobilisations financières	230	0	230
Autres créances clients	577 866	577 866	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 857	7 857	
Impôts sur les bénéfices	3 172	3 172	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 012	12 012	
Débiteurs divers	951	951	
Charges constatées d'avance	55 936	55 936	
<b>TOTAL</b>	<b>1 197 278</b>	<b>657 796</b>	<b>539 482</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	97 083	97 083		
Personnel et comptes rattachés	47	47		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 028	75 028		
Taxe sur la valeur ajoutée	96 638	96 638		
Autres impôts taxes et assimilés	4 768	4 768		
Autres dettes	5 138	5 138		
<b>TOTAL</b>	<b>278 701</b>	<b>278 701</b>		

### Variation des fonds propres

Les fonds propres de l'Association ont varié du montant du résultat de l'exercice.

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	4 921	100.00
logiciels	690	33.33
logiciels	52 394	20.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 30 ans
Agencements et aménagements	lineaire	7 à 10 ans
Matériel médical	linéaire	4 à 10 ans
Installations diverses	linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	3 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	35 377
Autres créances	8 809
Disponibilités	34 424
Total	78 610

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 892
Dettes fiscales et sociales	983
Autres dettes	5 138
Total	55 013

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	55 936
Total	55 936

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	7
Total	13

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 366 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 366 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'engagement est pris en charge en 2020 par l'Auxiliaire Bâtiment et par conséquent compte-tenu de cette adhésion, aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

